

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 2014

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX, TRIBOULIN, COQUARD, GROSMOLLARD, CHEVALIER, CHARBONNIER, GUERPILLON, DUPUY, VINCENT, BLAIN, CHABANNE, SOULARD, BIEF, GIRAUD

Absente excusée : Madame JOUBERT

Secrétaire de séance : Madame GUERPILLON

- 
- **Compte rendu de la réunion du 8 juillet 2014** : il est approuvé à l'unanimité
  - **Règlements intérieurs de la garderie et des Temps d'Activités Périscolaire** : ils sont approuvés à l'unanimité
  - **Nom de rues** : il est décidé la création de nouveaux noms de rues en vue de leur inscription au FANTOIR (Fichier ANnuaire TOpographique Initialisé Réduit), fichier des voies et lieux-dits établi par la Direction Générale des Finances Publiques :
    - Route de Panissières sur la RD 101 depuis la rue des Boutiques en direction de PanissièresA l'intérieur du lotissement « Le Garel » :
    - Montée Verte
    - Impasse des roseaux
    - Impasse des potentilles
    - Impasse des giroflées
    - Impasse des myosotis
  - **Modifications budgétaires** : Afin de réajuster une opération comptable, il est décidé de procéder à des virements de crédits sur le budget communal de l'exercice 2014.
  - **Contrat pluriannuel** :

Le contrat pluri-annuel signé avec le Conseil Général prend fin en décembre 2014. En raison de la création du nouveau département, il est conseillé de lancer les dernières opérations inscrites cette année. Il ne sera peut-être pas possible de signer un avenant de prolongation.

Il est donc décidé de lancer une étude de faisabilité déterminant le nombre et la surface de logements potentiels et d'espaces communs pouvant être créés dans l'ancienne cure. (12 voix pour, 1 contre). Cette démarche permettra d'affiner ensuite la destination de ce bâtiment envisagé comme un lieu générationnel.

Il est suggéré de réfléchir à l'éventuel aménagement des dépendances du bar –restaurant.

L'acquisition de la maison de la Place de l'église est abordée. Pour l'instant, les propriétaires ne répondent pas à l'offre présentée par la commune. Madame le Maire souhaite qu'une destination de ce bâtiment soit définie en amont avant d'en envisager l'achat.
  - **Questions diverses**
    - **Radar pédagogique** : Il est observé quelques dysfonctionnements auxquels il va falloir remédier
    - **Demande de subvention** : Le conseil décide à l'unanimité des membres présents de ne pas donner suite à la demande de subvention exprimée par le Secours Populaire Français pour les médecins de l'association partenaire, Palestinian Medical Relief Society, qui portent assistance aux victimes civiles de Gaza.
    - **Maison des Jeunes** : Suite à quelques observations et afin de maintenir le bon fonctionnement, Mme le Maire propose que les élus aient le souci de la maison des jeunes. En effet, des mineurs sont amenés à la fréquenter et ceci impose donc certaines mesures.

- **Travaux dans le local technique :** Les travaux de restauration de la toiture vont reprendre dans le courant du mois de septembre
- **PLU :** Le pastillage effectué au cours de ces deux dernières années est désormais rendu caduque par loi ALUR. De plus, une étude sur la nature des sols est imposée. La commission « Urbanisme » a donc encore beaucoup de travail à mener. Une prochaine réunion avec l'urbaniste est prévue le 30 septembre à 14h30.
- **Le droit des sols :** A partir de 2015 les permis de construire ne seront plus instruits par la DDT, ce travail est transféré aux collectivités territoriales. Pour notre territoire, il a été décidé que le SIMOLY en aura la charge. Deux postes seront créés pour assurer ce service. Une participation financière sera demandée aux communes.
- **Challenge VTT :** des signaleurs devront être recrutés pour cette manifestation qui aura lieu le 28 septembre
- **Commémoration de l'armistice :** elle aura lieu le 16 novembre à 10h. Mme le Maire suggère qu'à l'occasion du centenaire, un caractère particulier soit donné à cette manifestation
- **La Ruche de l'Ecologie :** Mme le Maire donne lecture d'un courrier de cette association qui encourage les collectivités à prendre des engagements pour atteindre l'objectif de 0 pesticide le plus tôt possible
- **Rappel des différentes réunions :**
  - le 11 septembre : commission communication à 20h30
  - le 16 septembre : réunion de la commission voirie à 14h30 pour les travaux rue des Gavots
  - le 15 septembre à 18h à Ste Foy l'Argentière et le 19 septembre à 18h à St Symphorien sur Coise : réunion à destination de tous les élus du territoire des monts du lyonnais pour une réflexion sur le devenir des collectivités locales
  - le 17 septembre : bilan fête de la musique à 20h
  - le 24 septembre : préparation de la réunion des associations qui aura lieu le 26 septembre
  - le 7 octobre : réunion du conseil municipal à 20h30

Fait en Mairie le 11 septembre 2014

Le maire,